



PRÉFET DU BAS-RHIN

CABINET DU PRÉFET  
Pôle de la communication  
interministérielle

Strasbourg, le 6 novembre 2015

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Ouverture des commerces à Strasbourg les dimanches 6, 13 et 20 décembre**

La proximité des fêtes de Noël et les efforts faits par les municipalités et les commerçants bas-rhinois pour embellir les villes et répondre aux attentes des consommateurs et des touristes dans le Bas-Rhin justifient que des ouvertures exceptionnelles des commerces pendant trois dimanches en décembre soient demandées.

Par arrêté du **30 octobre 2015**, le Préfet du Bas-Rhin a autorisé à STRASBOURG l'ouverture des commerces les 6 et 13 décembre de 14h00 à 18h30 et le 20 décembre de 10h00 à 18h30, par dérogation au Code professionnel local qui pose le principe de l'interdiction de toute exploitation commerciale ainsi que de l'emploi de salariés les dimanches et jours fériés en Alsace-Moselle.

Cette année encore, la concertation conduite avec les partenaires sociaux et les maires du département a permis de dégager un accord pour autoriser cette ouverture qui contribuera à l'économie alsacienne dans le respect des droits des travailleurs.

Contact presse : Préfecture de la région Alsace, préfecture du Bas-Rhin - Viviane Chevallier  
Tel 03 88 21 68 77 / 06 73 85 16 45

Retrouvez les informations : site internet de la préfecture : [www.bas-rhin.gouv.fr](http://www.bas-rhin.gouv.fr)

Twitter : <https://twitter.com/PrefAlsace67> - Facebook : <https://www.facebook.com/PrefetAlsaceBasRhin>